

Rapport au Conseil communal

Préavis N° 02-2014

Renouvellements et acquisitions de véhicules pour les années 2014 à 2016

Commission ad'hoc composée de :

Madame Léna Lio (remplaçant M. Philippe Diesbach)
Messieurs Gérald Cuche - Philippe Haldy - Pyrame Jaquet - Pierre Loth - Martial Ostertag - Jean-Baptiste Rusconi - Jean-Marc Sottas

Monsieur le président,
Madame et Messieurs les conseillers municipaux,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La Commission ad'hoc s'est réunie le 20 janvier 2014 à 19 heures dans les locaux de chemin Davel 2, en présence de Monsieur le syndic Gil Reichen et de Monsieur Claude-Alain Chuard, chef du service des finances.

Monsieur le syndic Gil Reichen, en introduction, souligne qu'il s'agit du deuxième préavis de ce genre, destiné à couvrir les besoins en véhicules à moteur de la commune jusqu'en 2016.

Toutefois il est difficile, pour les Directions concernées, de mesurer avec précision ces besoins, étant donné les degrés d'usure variables des véhicules, selon l'utilisation qui en sera faite au cours des trois prochaines années. Par conséquent, il se pourrait que certains véhicules ne soient pas remplacés, et qu'il y ait report des montants pour non dépenses.

Par ailleurs, le présent préavis permet d'éviter les problèmes rencontrés par le passé au niveau de la récupération de la TVA, lorsque l'acquisition des véhicules se faisait séparément par chaque Direction.

Examen du préavis chapitre par chapitre (questions-réponses) :

Question : existe-t-il un responsable pour l'ensemble du parc des véhicules ?

Réponse : non, l'état des véhicules fait l'objet d'une expertise par des garagistes

Q : y a-t-il un regroupement des achats ?

R : oui, par le service des finances, mais uniquement pour les véhicules de tourisme et de livraison.

Q : est-ce que le financement par leasing a été envisagé ?

R : oui, mais il coûte plus cher ; actuellement la Commune dispose de la trésorerie nécessaire.

Préavis N° 02-2014

Renouvellements et acquisitions de véhicules pour les années 2014 à 2016

Q : des appels d'offre comparative ont-ils été faits ?

R : pour l'instant, ce sont des prix indicatifs; des appels d'offre seront lancés au fur et à mesure des besoins ; de plus, les reprises ne sont pas comprises dans les montants cités dans le préavis.

Q : en ce qui concerne les véhicules qui ont peu de kilomètres au compteur, a-t-on envisagé de faire appel à des sous-traitants ?

R : ces véhicules subissent une usure plus rapide en raison de la topographie de la commune, de trajets courts, et de changements fréquents des conducteurs.

Q : au bas de la page 6, concernant le « chariot à moteur/tracteur - AUSA », y a-t-il une possibilité de reprise, étant donné le faible nombre d'heures d'utilisation depuis 2003 ?

R : oui sous toute réserve ; le nouveau véhicule est plus polyvalent et plus puissant ; il permet d'intervenir sur tout le territoire de la commune et il sera beaucoup plus utilisé que le précédent.

Q : au bas de la page 8, la « Renault Kangoo 1.5 » pourrait-elle être utilisée par les Domaines ?

R : l'utilisation n'est pas la même et elle n'est pas assez puissante pour tracter une remorque.

Q : pourquoi l'acquisition de véhicules électriques ou au gaz n'a pas été envisagée ?

R : on ne l'exclut pas complètement ; ce sera analysé cas par cas.

Il a été rappelé que le préavis 03-2012 précisait que le plan des investissements pour les années 2011-2015 prévoyait une somme de CHF 950'000.00. Si l'on additionne maintenant les crédits demandés dans les 2 préavis, on arrive à plus de CHF 2 millions. Il semblerait que le plan des investissements a sous-estimé les besoins. Il semblerait que les montants non dépensés ne sont pas reportés.

Avant de passer au vote, le président informe l'assemblée de la décision de la commission des finances qui a accepté ce préavis par 5 voix et 4 abstentions.

**La commission se prononce pour l'acceptation du préavis par
8 voix pour et 1 abstention.**

Le président de la commission :

François Khosrov